

Image not found or type unknown



Contrat pro edf modifié

Par **Phil44**, le **05/04/2023** à **12:49**

Bonjour je payais mon abonnement edf pro par mensualisation. Depuis le début de l'année et sans me prévenir, edf pro à supprimé la mensualisation pour passer en prélèvement bimestriel. Est ce légal ?